

CONSEIL DE QUARTIER  
RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle  
du Mardi 03 décembre 2024  
Salle Lucien-Leuwen

Début à 19 : 00 fin à 21 : 45

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier : Sophie ACCAOUI, Damien CARMONA, Maria-Lucia CASTRILLON, Frédéric CUISANCE, François HEN, Béatrice LE QUÉRÉ, Bertrand LOFFREDA, Jacqueline MAGNIER, Quentin RICHARD.

Représentants de la Mairie : Karine DUCHAUCHOI, Ciara HAMILTON, Wacim TAZOUMBITE.

Habitants et associations : Jean-Paul BUCHER, (association Le Bouffadou), Léo DUPUIS (riverain TEP rue des Haies), Marie GAUDIER (présidente de syndic d'immeuble 77 rue de Bagnolet, riveraine de l'impasse Suez), Christelle GUILBAULT (association Le Bouffadou), Camille PÉRIGAUD (Make Sense), Olivia ROBIN, Daisy SANS (riverain TEP rue des Haies).

Présidente de séance : Sophie ACCAOUI

Maitre des horloges : Damien CARMONA

Rédacteur : Jacqueline MAGNIER

Relecteurs : François HEN, Bertrand LOFFREDA

Mot de la Présidente, tour de table pour que chacun se présente avant d'aborder l'ODJ.

1. **Le point sur le dossier du Bouffadou par Jean-Paul BUCHER**

Jean-Paul BUCHER rappelle les problèmes que rencontre ce club thérapeutique, créé en 2002, installé dans des locaux mis à sa disposition par le GHU Maison-Blanche, au 93 rue des Vignoles, qu'il doit évacuer pour des raisons de salubrité et de sécurité, car mal entretenus depuis des années. Le déménagement dans les locaux du CATTP (Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) au 12 rue des

Tourelles est prévu entre juin et septembre 2025. Ces locaux ne lui conviennent pas car trop exigus avec, en prévision, une compression de personnel. Le Bouffadou a déjà alerté le CQ sur ces problèmes et attend de la Mairie une proposition de local dans le quartier Réunion qui soit adapté à ses besoins, afin de poursuivre le travail qu'il accomplit depuis longtemps : accueil des personnes en rémission psychiatrique, animations diverses dans un vaste hall ouvert à tous.

Karine DUCHAUCHOI informe le Bouffadou et le CQ qu'elle n'est pas en mesure à ce jour de proposer un local correspondant à ses besoins mais la recherche se poursuit. En revanche, une solution alternative est à l'étude, impliquant par exemple d'autres associations du quartier, certaines activités pouvant peut-être se dérouler au sein de certaines d'entre elles (collaboration avec Étincelles par exemple). Le Bouffadou dépend du GHU Paris psychiatrie et neurosciences, propriétaire des locaux. Le coût des travaux nécessaires pour mettre aux normes le local du 93 rue des Vignoles avoisinent le prix de vente.

Jean-Paul BUCHER souligne le rôle d'accueil du Bouffadou, qu'il faut maintenir.

Karine DUCHAUCHOI, adjointe au maire du 20<sup>ème</sup>, en charge de la santé, de la santé mentale, du handicap et de la PMI, fait un bilan des quatre principales actions menées par la Mairie dans ce domaine. Elle rappelle en préambule le déficit crucial de médecins sur l'ensemble du territoire et sur le 20<sup>ème</sup> en particulier.

- Centre de santé dans le bâtiment Wiki village (au cœur du quartier Saint-Blaise, 2 rue de Srebrenica, station de tramway Marie de Mirbel) : ce centre, géré par l'Hôpital de la Croix Saint-Simon, sera plus spécialement dédié aux femmes. Il ouvrira à l'été prochain et comprendra 5 généralistes, un spécialiste de la santé des femmes et 2 sage-femmes.
- Un nouveau centre de santé de secteur 1 Porte de Bagnolet, derrière l'ancienne station-service. Il comprendra un podologue, des infirmiers pour des visites à domicile, un kinésithérapeute et un psychologue.
- Centre de santé dans le quartier Python-Duvernois : dans le cadre de la promotion santé de la Ville de Paris, ce centre de 800 m<sup>2</sup> sera géré par le Fondation de la Croix Saint-Simon.
- Maison de santé dédiée au sport à l'EHPAD Alquier-Debrousse : un secrétariat et un médecin seront sur place pour gérer ce centre de pratique sportive.

## **2. Présentation de la Résidence de l'Accessibilité par Camille PÉRIGAUD**

Ouverte en janvier 2024 au sein de la Mairie du 20<sup>ème</sup> (local de 150 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée), en conformité avec la politique économique et sociale de Make Sense, la Résidence de l'Accessibilité a établi un projet sur deux ans. Elle regroupe 14 structures travaillant sur le handicap, en particulier pour aider les personnes handicapées à vivre chez elles. Elle aspire à ce que le 20<sup>ème</sup> soit un territoire plus accessible et à ce que des dynamiques collectives se créent entre les différents acteurs pour qu'émergent et se réalisent des projets collectifs. Cinq projets ont d'ores et déjà émergé :

- Projet culture et handicap en collaboration avec Et 20 l'Été, festival d'arts vivants dans le 20<sup>ème</sup>
- Formation professionnelle pour l'accueil des enfants autistiques (BAFA spécialisé)
- Projet médico-social en lien avec des établissements d'accueil aux jeunes souffrant de troubles autistiques.
- Projet en faveur des aidants : programmation diversifiée (yoga, cuisine, sport, etc...) pour offrir aux aidants un moment de répit.

- Projet « Bien vieillir » : repérer les personnes âgées ayant besoin d'un soutien et voir comment les aider à garder leur autonomie, à maintenir un lien social avec elles, à accéder à leurs droits.

Make Sense cherche à concrétiser ces projets pour 2025, à les rendre pérennes et financés.

Le CQ peut être un lien favorisant la rencontre et la mise en contact de personnes ou d'associations entre elles.

### **3. Problèmes d'incivilités dans l'impasse Suez (77 rue de Bagnole) par Marie GAUDIER**

Cette petite impasse est devenue un parking sauvage pour deux-roues, causant des nuisances sonores, olfactives et troublant la quiétude des habitants de l'impasse. Une première intervention de la police municipale, qui avait embarqué à la fourrière tous les deux-roues stationnés à cet endroit, avait assaini la situation. Mais le problème se pose à nouveau aujourd'hui et se double d'invectives et de menaces à l'encontre des habitants, rendant très difficile la vie quotidienne des riverains. Afin d'éviter l'accès des deux-roues dans cette impasse, il serait nécessaire que la Mairie installe un poteau de chaque côté de la barrière centrale existante. Actuellement les propriétaires de deux-roues indéliques se sentent assurés de l'impunité.

Le CQ se propose d'interpeler la délégation à la voirie en la personne de Monsieur Michel ROGER lors de l'Observatoire de la tranquillité qui doit se tenir le mercredi 4 décembre à 18h30 à la Mairie du 20<sup>ème</sup>.

### **4. Doléances de certains habitants**

- Dans le square Karcher : retour des nuisances dues aux chiens non tenus en laisse et à leurs maîtres mal éduqués laissant leur animal faire ses besoins parmi les jeux pour enfants et dans les espaces de quiétude dédiés aux promeneurs.
- Retour de dealers et de nuisances sonores devant le 107 et le 109 de la rue de la Réunion.
- Problème de circulation à l'angle de la rue de la Réunion et de la rue des Vignoles : des camions, venant de la rue Alexandre-Dumas et tournant rue de la Réunion, s'engagent fréquemment pour prendre à gauche la rue des Vignoles. Ce tournant étant très serré, les camions endommagent régulièrement les abords des trottoirs à cet endroit et sont un danger pour les piétons.
- Rue de Fontarabie : certains habitants ont attiré plusieurs fois l'attention sur l'incivilité de conducteurs qui ne respectent pas la limitation de vitesse dans cette rue devenue un « itinéraire malin » pour rejoindre la rue de Bagnole via la rue des Orteaux.
- Demande du CQ de pose de racks à vélos place Marc-Bloch, près des grilles du jardin Casque d'Or : emplacement exact à envoyer à Ciara HAMILTON afin qu'elle puisse remonter l'information à qui de droit en Mairie.

### **5 . Peinture arc-en-ciel peints sur la chaussée**

Certaines personnes se sont demandé pourquoi ces peintures. Ces motifs aux couleurs arc-en-ciel ont été peints sur certains passages piétons pour montrer le soutien de la Mairie du 20<sup>ème</sup> à la communauté LGBT+.

## **6. Nouvelle date de la réunion publique en présence du Maire**

Organisée par le CQ R-PL, cette réunion publique était prévue le mercredi 11 décembre. Mais le CQ ayant appris que deux autres réunions publiques, portant en partie sur les mêmes thèmes, étaient organisées le 4 décembre par la Mairie, il s'est avéré préférable de reporter la réunion initialement prévue le 11 décembre. Ciara HAMILTON propose au CQ R-PL deux nouvelles dates : le mardi 21 janvier (Éric PLIEZ sera libre ce jour-là à 19h30) ou le mardi 4 février (à voir si le planning du Maire serait compatible).

Le CQ R-PL prend note de l'information et demande à la Mairie de trouver un lieu de réunion (de préférence l'école Lesseps si possible).

## **7. Budget participatif 2025 présenté par Ciara HAMILTON**

Les propositions de projets pour le Budget participatif 2025 devront être déposés entre le 14 janvier et le 3 février prochains.

Ciara HAMILTON précise que la Mairie du 20<sup>ème</sup> est disponible pour aider ceux qui le souhaitent dans la formulation de leur projet.

Intervention de Léo DUPUIS et Daisy SANS au sujet du Budget participatif 2024 concernant une amélioration technique au TEP rue des Haies : après avoir vu leur projet validé dans le cadre du Budget participatif 2024 (avec quelques aménagements car regroupé avec d'autres projets similaires), Léo DUPUIS et Daisy SANS demandent où en est la réalisation des travaux. Ils n'ont aucune information à ce sujet. Ciara HAMILTON note la demande.

Ciara HAMILTON évoque ensuite deux idées qui pourraient entrer dans le cadre du Budget participatif :

- à l'initiative du CQ Plaine-Lagny : à l'exemple du parcours pédagogique et ludique dans le bois de Charonne, il est proposé d'étendre ce projet dans les espaces verts du 20<sup>ème</sup> ?
- Proposition d'aménager la salle Lucien-Leuwen pour en faire un espace de vie de quartier : peut-être à étudier avec le CQ Saint-Blaise et le Conseil Citoyen.

## **8. Réunion publique sur l'opération 'la rue aux écoles'**

Rappel de cette réunion qui aura lieu le mercredi 4 décembre à 19h à l'école Vitruve.

## **9. Points internes au CQ**

- Budget 2024 : détails des dépenses à récupérer.
- Communication : le listing des mails des personnes à qui faire des envois (au moins des CR) est à compléter. Il faut enregistrer systématiquement les adresses mails des personnes présentes aux réunions mensuelles.

**PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE**

**Mardi 7 janvier 2025 19 : 00 salle Lucien-Leuwen – 1 rue Lucien-Leuwen 75020 Paris**